

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 19 JUILLET 2023, À 16 H 30, AU 688 CHEMIN DU PARC-INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE**

---

**PRÉSENCES :**

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Yves Bélanger	La Macaza
M. Gaëtan Castelloux, substitut	Amherst, La Minerve
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac Saguyay
Mme Francine Létourneau	Nominuingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

Mme Marlène Perrier, directrice générale et secrétaire-trésorière et Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement sont également présentes.

**ABSENCES :**

Poste vacant	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Benoit Chevalier	Arundel, Huberdeau, Montcalm
Mme Vicki Emard	Labelle, La Conception
M. Denis Lacasse	Rivière-Rouge

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 16 h 30, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres, il informe les membres que M. Francis Corbeil a quitté ses fonctions au poste de maire.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023**
- 4. CORRESPONDANCES**
- 5. DÉVELOPPEMENT**
  - 5.1. PGMR conjoint 2022-2029**
    - 5.1.1. Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres**
    - 5.2. Projet-pilote**
- 6. GESTION DES RESSOURCES**
  - 6.1. Ressources financières**
    - 6.1.1. Dépôt des états financiers au 30 juin 2023**
    - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier**
    - 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**
      - 6.1.3.1. Adhésion à une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ**
      - 6.1.3.2. Remplacement du bardeau, bureau administratif**
      - 6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres**

- 6.1.4.1. Assistance à l'entretien, l'opération des torchères, suivi et rapport
- 6.1.5. Vente des crédits compensatoires pour les lieux d'enfouissement technique (LET) et sanitaire (LES)
- 6.1.6. Ratification : Achat d'une camionnette
- 6.2. **Ressources humaines**
- 7. **OPÉRATION**
  - 7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 30 juin 2023
- 8. **ENVIRONNEMENT**
  - 8.1. Dépôt du compte-rendu du comité vigilance
- 9. **COMMUNICATION**
- 10. **INFORMATION**
- 11. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 12. **VARIA**
  - 12.1. Prochaine séance
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

R.4158  
23.07.19

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4159  
23.07.19

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2023, tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 4. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

### 5. DÉVELOPPEMENT

#### 5.1. PGMR conjoint 2022-2029

##### 5.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et éco-centres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

##### 5.2. Projet-pilote

**CONSIDÉRANT QUE** trois modèles de projet-pilote seront mis en œuvre vers la fin juillet, début août;

**CONSIDÉRANT QUE** ces projets-pilotes ont pour objectif de trouver des solutions afin d'augmenter la qualité des matières.

**Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :**

**R.4160  
23.07.19**

D'ajouter un projet-pilote différent pour la saison 2024, afin de tester d'autres problématiques rencontrées lorsque la qualité des matières est non-conforme, un montant de 5 000 \$ sera ajouté au budget 2024.

De plus, si le budget 2023, au montant de 15 000 \$, n'est pas dépensé en entier, les sommes seront réservées pour compléter les projets existants ou de nouveaux projets en 2024.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **6. GESTION DES RESSOURCES**

### **6.1. Ressources financières**

#### **6.1.1. Présentation des états financiers au 30 juin 2023**

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2023.

#### **6.1.2. Approbation des comptes à ratifier**

**Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :**

**R.4161  
23.07.19**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 10 mai au 12 juillet 2023:

- Des chèques numéro 14257 à 14263 pour un montant total de 48 814,10 \$
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 1 221 276,18 \$;
- Les salaires pour les périodes P. 20 à P.27 du 7 mai au 8 juillet 2023 totalisant la somme de 118 828,02 \$.

*Le tout totalisant la somme globale de 1 388 918,30 \$*

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

*Marlène Perrier*

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**

##### **6.1.3.1. Adhésion à une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ**

**ATTENDU QUE** deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité ont été mises sur pied par l'UMQ en vertu de l'article 284.2, de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

**ATTENDU QUE** l'adhésion à une Mutuelle permet au Complexe d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

**ATTENDU QUE** l'UMQ doit déposer annuellement, à la CNESSST, les listes des membres de l'année suivante au plus tard le 30 septembre;

**ATTENDU QUE** le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établie en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESSST au 31 juillet de l'année du dépôt;

**Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, il est résolu :**

**R.4162  
23.07.19**

Que le Complexe adopte l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux, jointe à la présente résolution en annexe;

Que le Complexe autorise l'UMQ à signer, pour et en son nom, l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux, jointe à la présente résolution en annexe;

Que le Complexe adopte le Contrat de gestion entre l'Union des Municipalités du Québec et le gestionnaire, au nom du Complexe, aux termes de l'entente à l'article 3;

Le Complexe ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfait de l'entente projetée avec la CNESSST, relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2023, soit acceptée telle que rédigée et que l'UMQ soit autorisée à signer cette entente pour et au nom du Complexe ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du Complexe;

Que le Complexe autorise la direction générale, ou son représentant autorisé, à signer pour et au nom du Complexe, tous les documents nécessaires à la participation du Complexe à une Mutuelle.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.3.2. Remplacement du bardeau, toiture du bureau**

**CONSIDÉRANT QUE** le revêtement de la toiture montre des signes de vieillissement.

**CONSIDÉRANT QUE** le Complexe a demandé deux appels d'offres sur invitation.

**Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :**

**R.4163  
23.07.19**

De donner le mandat Toitures Lessard, Provost, pour un montant de 9,000\$, le plus bas soumissionnaire.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4164  
23.07.19

D'aller en appel d'offres de gré à gré avec la firme WSP pour l'assistance à l'entretien, la calibration des puits de captage, la surveillance environnementale, les suivis mensuels et journaliers, les rapports, ainsi que la coordination avec les vérificateurs, considérant que ce mandat est au-delà de 50 000 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.1.5. Vente des crédits compensatoires pour les lieux d'enfouissement technique (LET) et sanitaire (LES)

Suite à l'analyse des scénarios pour la vente des crédits compensatoires

Sur une proposition de M. Yves Bélanger, il est résolu :

R.4165  
23.07.19

De renouveler l'entente avec Énergir pour une période de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028, aux conditions présentées pour la vente des crédits compensatoires pour les lieux d'enfouissement technique (LET) et sanitaire (LES) et d'autoriser Mme Marlène Perrier à signer pour et au nom du Complexe environnemental de la Rouge les documents relatifs à cette entente.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.1.6. Ratification : Achat d'une camionnette

**CONSIDÉRANT QUE** le Complexe est en recherche depuis le mois de novembre pour le remplacement de la camionnette F-350, année 2001, dû à un bris mécanique sévère.

**CONSIDÉRANT QUE** le 23 mai dernier, nous avons trouvé et acquis la camionnette.

**CONSIDÉRANT QUE** le président a donné son accord.

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

R.4166  
22.07.19

De ratifier l'achat d'une camionnette Ford, année 2016, modèle F-250, avec dompeuse, au coût de 38 495 \$ plus les taxes applicables, la somme requise a été prise dans le budget 2023, sous la rubrique, réserve – équipement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.2. Ressources humaines

Aucun suivi.

### 7. OPÉRATION

#### 7.1.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 30 juin 2023

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 30 juin 2023, ainsi que le comparatif de 2022.

8. **ENVIRONNEMENT**

Dépôt du compte-rendu du comité vigilance.

9. **COMMUNICATION**

10. **INFORMATION**

11. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Les travaux de construction pour le magasin de réemploi sont presque terminés.
- La partie du terrain pour le lotissement pour la vente à la Régie de collecte environnementale de la Rouge sera déposée incessamment à la Ville de Rivière-Rouge.
- Projet-cadre pour la réduction des émissions de méthane dans les lieux d'enfouissement au Canada
- Plusieurs visites organisées du site depuis le mois de mai.

12. **VARIA**

13. **PROCHAINE SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que le règlement 47, article 13, permet de modifier l'heure des séances.

**Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :**

**QUE** la prochaine séance du conseil d'administration du 25 septembre aura lieu à 16 h, précédée du caucus.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Steve Perreault propose la levée de la séance à 16 h 20.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

*Frédéric Broué*

Président

---

*Marlene Perrier*

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

---

R.4167  
23.07.19

R.4168  
23.07.19